

valeurs canadiennes à l'étranger. Avant cela, le montant maximum de fonds transférables était fixé à \$25,000 par année pour une période de trois ans et ce n'est qu'à la fin de ce terme que l'émigrant était considéré comme ne résidant plus au Canada quant à tout solde de ses avoirs au Canada.

Après le mois d'octobre 1951, les demandes faites par des entreprises minières et pétrolières canadiennes qui désiraient obtenir des dollars États-Unis afin d'effectuer des placements directs à l'étranger dans des propriétés minières et pétrolifères ont été considérées favorablement. A venir jusque-là, les demandes de ce genre avaient habituellement été rejetées.

## 27.—Avoir du Canada en or et en dollars américains, 31 décembre 1939-1951

(En millions de dollars américains)

Année	Compte du fonds du change et Banque du Canada		Autres comptes du gouvernement du Canada	Total <sup>1</sup>	Année	Compte du fonds du change et Banque du Canada		Autres comptes du gouvernement du Canada	Total
	Or	Dollars américains	Dollars américains	Or et dollars américains		Or	Dollars américains	Dollars américains	Or et dollars américains
1939 <sup>2</sup> ....	204.9	38.8	22.4	393.1	1945....	353.9	922.0	232.1	1,508.0
1939.....	218.0	54.8	33.4	404.2	1946....	536.0	686.3	22.6	1,244.9
1940.....	136.5	172.8	20.8	332.1	1947....	286.6	171.8	43.3	501.7
1941.....	135.9	28.2	23.5	187.6	1948....	401.3	574.5	22.0	997.8
1943.....	154.9	88.0	75.6	318.5	1949....	486.4	594.1	36.6	1,117.1 <sup>3</sup>
1943.....	224.4	348.8	76.4	649.6	1950....	580.0	1,144.9	16.6	1,741.5
1944.....	293.9	506.2	102.1	902.2	1951....	841.7	899.5	37.4	1,778.6

<sup>1</sup> Comprend des avoirs particuliers, à l'exclusion des comptes de roulement, au montant de 132 millions le 15 septembre 1939, de 98 millions le 31 décembre 1939 et de 2 millions le 31 décembre 1940. <sup>2</sup> 15 septembre. <sup>3</sup> Non compris \$18,200,000 empruntés aux États-Unis en août 1949 et affectés au rachat le 1<sup>er</sup> février 1950 d'une émission garantie par le gouvernement fédéral et remboursable au gré du porteur en dollars américains.

## PARTIE II.—FINANCES COMMERCIALES DIVERSES

### Section 1.—Compagnies de prêt et de fiducie\*

Un aperçu de l'évolution des compagnies de prêt et de fiducie au Canada, de 1844 à 1913, a paru dans l'*Annuaire* de 1934-1935, p. 1009.

Depuis les modifications apportées par les lois de 1914 sur les compagnies de prêt et de fiducie (4-5 Geo. V, chap. 40 et 55), la statistique des compagnies à charte provinciale n'est plus recueillie. Toutefois, les compagnies provinciales ont fourni des statistiques sommaires depuis 1922, et des chiffres sommaires pour les années 1948 à 1951 figurent au tableau 1 afin de compléter l'état des compagnies de prêt et de fiducie au Canada. On estime que ces chiffres représentent plus de 95 p. 100 des affaires des compagnies provinciales, de sorte qu'ils peuvent être tenus pour assez complets et représentatifs de leur chiffre d'affaires, au regard de celui des compagnies à charte fédérale.

\* Révisé sous la direction de R. W. Warwick, surintendant des Assurances, Département des assurances, Ottawa.